

	<h1>Écoles maternelle et élémentaire de Nolay</h1> <p>Rue Grange Champion - 21340 NOLAY</p>	
	<p>Maternelle : 0210744V@ac-dijon.fr Tel : 03.80.21.71.42 http://mat-nolay-21.ec.ac-dijon.fr/</p>	<p>Elémentaire : 0211253y@ac-dijon.fr Tel : 03.80.21.72.28 http://ele-nolay-21.ec.ac-dijon.fr/</p>

Conseil d'école N°2

Mardi 6 février 2018

Année Scolaire 2017-2018

Début du conseil : 18h00

❖ **Émargement**

Présents :

Ecole maternelle : Mme Peultier, Mme Fauvé, Mme Duverger et Mme Denier,

Ecole élémentaire : Mme Vaine, M Jarrige, M Lamouche, Mme Lercier et M Deschizeaux

Mairies : M Flache et Mme Bouchet(Nolay), Mme Pelizzoni et Mme Limoge (Change), M Roy (Aubigny)

Parents d'élèves élus : Mme Schad, Mme Bourgeois et Mme Barberet (maternelle), Mme Leverdez, Mme Fagotet et Mme Fourier (élémentaire)

❖ **Excusés** : M Croset (IEN de Beaune)

❖ **Désignation des secrétaires adjoints de séance**

Les secrétaires adjointes de séance pour le conseil d'école n°2 : Mme Schad (pour la maternelle) et Mme Fagotet (pour l'élémentaire).

❖ **Effectifs à la rentrée de septembre 2018**

Maternelle :

Compte tenu des avis de naissance et des enquêtes faites par les différentes mairies, 67 élèves (avec 20 PS, 22 MS et 25 GS, c'est-à-dire sans compter les TPS) sont prévus pour la rentrée de septembre 2018.

7 enfants auront deux ans au 1er septembre 2018 et pourront donc, s'ils sont "propres", être accueillis à l'école maternelle en plus des 67 élèves.

L'équipe enseignante est ravie d'informer qu'il n'y aura donc pas de fermeture de classe à la rentrée prochaine.

Elémentaire :

Effectifs 2018 : 2 arrivées (cp et cm1) depuis la rentrée janvier, 2 nouvelles en avril(ce2 et cm2), pour l'année prochaine : 1 nouvelle ce1+ 22 GS= 92+23= 115 élèves.

❖ **Rythmes scolaires pour la rentrée 2018**

Rappel : Le conseil d'école avait voté le retour à 4 jours.

Le conseil municipal s'était ensuite réuni mi décembre et a choisi, après réflexion, de rester à 4,5 jours (avec 7 voix contre 5).

Cependant, comme le conseil d'école et tous les RPI autour de Nolay avaient quant à eux voté le retour à 4 jours, M Flache a envoyé courant janvier un courrier à la directrice académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) pour demander le retour à quatre jours pour les écoles de Nolay avec les horaires suivantes : 9h-12h le matin et 14h05-17h05 l'après-midi (horaires choisis pour permettre la rotation des bus collège/écoles).

Les directrices communiqueront la réponse de la DASEN dès réception.

❖ **Rencontres parents/ professeurs**

Maternelle :

Les rencontres se dérouleront après les vacances de février. Ce sera l'occasion de discuter avec chaque parent de la scolarité de leur enfant mais aussi de présenter le nouveau carnet de suivi établi par l'école.

Ce carnet a pour objectif d'évaluer progressivement et de manière positive chaque enfant.

Élémentaire :

Rencontres parents/ professeurs : bilan positif, bonne participation des parents, on regrette cependant l'absence de certains parents. Cette réunion est très importante, autant que la réunion d'information de la rentrée, notre souhait est que 100% des parents y participent et c'est pour cela que nous nous organisons pour avoir les horaires les plus flexibles possibles en fonction des disponibilités des parents.

❖ **Bilan coopératives et demandes de subvention**

Maternelle :

- La Tombola de Noël a permis de rapporter 560,98 €

Mme Peultier remercie les artisans / commerçants de Nolay pour leurs dons en lots ou leurs gestes commerciaux sur les factures.

Elle remercie également les familles de leur participation.

- Le spectacle « Rose Tintin et Fifi Gribouille dans *Voyage au pays des animaux* » a coûté 250 €. Il a été financé grâce au don fait par l'APE de Nolay que l'équipe enseignante remercie une fois encore.

- Jeudi 21 décembre, pour partager un moment de convivialité ensemble avant les fêtes de fin d'année, les maîtresses ont organisé une soirée jeux de société de 16h15 à 19h00 dans la salle de motricité de l'école maternelle. Nous espérons que cette soirée a plu aux enfants ainsi qu'aux parents présents. Si c'est le cas, cet événement sera peut-être reconduit l'année prochaine.

L'équipe enseignante remercie toutes les familles qui avaient fait un gâteau ou un cake pour l'occasion dont la vente n'a pas permis de faire un bénéfice mais a permis de rembourser le gaufrier, les ingrédients pour la pâte à gaufres et les boissons.

- Comme l'an passé, nous allons faire une demande de subvention pour financer nos projets culturels, artistiques, scientifiques et culinaires.

Si cela est possible, Mme Peultier souhaiterait avoir le dossier de subvention début janvier pour avoir le temps de le remplir avant les vacances de février.

- Madame Peultier souhaiterait savoir s'il était possible de prévoir un budget, comme cette année pour le vidéo-projecteur, pour l'achat une tablette numérique pour sa classe.

Élémentaire :

Mr Deschizeaux qui est en charge de la coopérative fait le point : il reste 5 636.93€, les paniers ont fait un bénéfice de 673.60€. Nous tenons à remercier monsieur et madame Martin qui nous ont proposé les produits du Coteau des saveurs à des prix très attractifs. Merci à la mairie d'Epertully pour la subvention de 100€. En ce qui concerne la sortie à Dijon, la participation de la coopérative était de 1 505,5€, les parents ont financé les repas au CROUSS(339€), des arrhes ont été versées pour la classe découverte dans le Jura des CP/CE1 : 1 400€. Les comptes sont à la disposition des parents, sur rendez-vous.

Pour la demande de subvention à la mairie : 2000€, une partie servira à financer les voyages, pour le reste, cela financera l'achat de jeux pour le projet d'école. Une liste a été faite, elle sera incluse dans la demande : nous souhaitons mettre en place à certains moments de l'année des jeux en mixant toutes les classes afin de créer un climat d'entraide et de respect.

❖ **Projets, sorties, spectacles et événements : ceux menés depuis le conseil d'école n°1 et ceux à venir**

Maternelle :

- Mercredi 20 décembre, la compagnie « L'étoile bleue » de Nolay est venue nous présenter son spectacle de clowns: « Rose Tintin et Fifi Gribouille dans *Voyage au pays des animaux* ». Ce spectacle de clownerie, dans lequel le clown Rose Tintin racontait ses voyages, a beaucoup plu aux enfants.

- Jeudi 21 décembre, le Père Noël est venu à l'école apporter des cadeaux, des clémentines et des papillottes aux enfants. Pour le remercier, les enfants lui ont chanté une chanson et lui offert un dessin.

- Mardi 30 janvier, tous les enfants de l'école, coiffés de leurs couronnes fabriquées en classe, se sont réunis pour partager la galette des rois, boire le verre de la "Bonne année" et danser, tous ensemble.

Mme Peultier rappelle que l'école a son site internet sur lequel des photos et vidéos des événements cités ci-dessus apparaissent.

Vous pouvez vous inscrire à la newsletter pour être informé dès parution d'un nouvel article

- La classe de GS participe cette année à un rallye mathématiques organisé par l'OCCE. Le but est de résoudre des petits problèmes, envoyés par l'organisme en janvier et mars, de manière collective, permettant ainsi de travailler la coopération entre les élèves.

- Mardi 13 mars, nous ferons un exercice PPMS de confinement ou de mise à l'abri selon le scénario qui sera choisi (tempête, matières dangereuses, nucléaires, gaz toxique, ou séisme)

- Mardi 20 mars, nous ferons carnaval à l'école pour fêter le printemps. Comme l'an passé, il n'y aura pas de défilé dans les rues ni de représentation devant les parents. Les enfants pourront venir ce jour-là déguisés à l'école (déguisement laissé au libre choix des parents) et iront présenter une danse devant les élèves de l'école élémentaire.

- Jeudi 22 mars aura lieu la traditionnelle "photo de classe".

- Fin mars, l'école participera à la fête du court-métrage. Les courts-métrages ont été sélectionnés en rapport avec nos projets de classe ou d'école. Cela est rendu possible grâce à l'achat du vidéo-projecteur fait par la mairie de Nolay que Mme Peultier remercie.
- Courant mai, l'école organisera comme l'an passé un petit marché aux fleurs, aromates et plantes afin de récolter de l'argent sur la coopérative scolaire mais aussi pour faire de nouvelles plantations dans notre jardin pédagogique.
- Mardi 15 mai, il est prévu que l'école maternelle de Nolay participe à une rencontre sportive et culturelle avec ateliers sportifs le matin, pique-nique le midi et le spectacle '*le bal*' l'après-midi, spectacle proposé par la compagnie Shagaï où les enfants sont sollicités à danser sur les musiques du monde. Cependant, cette manifestation risque d'être annulée du fait de l'interdiction d'utilisation du COSEC de Nolay. Nous devons nous concerter avec les écoles de Santenay et de Bligny-lès-Beaune afin d'envisager des solutions et prendre une décision. Mme Peultier enverra un courrier au Président de la Communauté d'Agglomérations pour demander le remboursement du transport si toutefois l'option de faire cette rencontre sur une autre commune est choisie.
- Après les vacances de février, nous allons recevoir un kit d'élevage d'escargots afin d'étudier ces animaux et leur cycle de vie.
- Courant juin, nous souhaiterions aller à la Maison de Patrimoine de Saint-Romain. Quatre ateliers se feront sur une demi journée : "Comment faire parler les traces ?", "Tissage de lin", "Montage d'une mur en torchis" et "Réalisation d'un mur en pierre sèche" si cela est possible. Une visite guidée est prévue sur l'autre demi-journée mais le choix de cette dernière reste à définir.
- Vendredi 22 juin aura lieu le spectacle de fin d'année. Les directrices doivent faire une demande auprès du centre des monuments nationaux sous couvert de la mairie pour utiliser les halles de Nolay afin que le spectacle puisse se faire dans un cadre historique du village et à l'abri en cas de pluie.

Élémentaire :

Exercice d'évacuation bus 16 novembre : très bien, rien à signaler avec Transmontagne, Nous avons fait un exercice PPMS de confinement(alerte tempête) le 30 janvier, bilan de l'exercice et lecture du PPMS : très bien, pas d'effolement et les enfants ont bien saisi les différences entre les exercices, cela a donné lieu à un rappel sur les différents exercices. On remarque néanmoins que les attentats sont encore une préoccupation chez certains enfants

Le 15 décembre nous avons passé une journée à Dijon où les enfants ont pu visiter le musée des beaux arts pour les grands et le musée d'histoire naturelle pour les cp/ce1, chacun avait un thème. Nous avons mangé au restaurant universitaire et nous sommes allés à l'Auditorium pour voir « La véritable histoire de Casse Noisette » nous n'avons pas eu de retour négatif, les enfants se sont très bien comportés et ont apprécié cette journée l'opéra et le transport étaient offerts par la coopérative scolaire.

La classe de madame Deblangey poursuit son étude sur l'élevage d'escargots. Les petits sont allés en maison de retraite chanter partager un goûter.

Mme Chanussot, l'infirmière scolaire est intervenue dans les classes pour les émotions(CE2) et le sommeil (CE1), ainsi que sommeil et jeux vidéo pour les cm1/cm2, elle devra encore intervenir auprès des cp pour les dents et cm2 pour la sexualité en mars. Elle a tenu des permanences pour les parents souhaitant faire consulter leur enfant.

Les cm1 et cm2 sont allés voir le film Wonder au cinéma, c'est un film traitant du handicap, de la différence et de la tolérance, les enfants ont été très touchés de cette histoire, les cm2 sont allés la raconter aux petites classes.

Les CM1 participent à un défi maths et vont réaliser un élevage d'escargots dans le cadre des sciences.

Mme Filipi anime toujours un atelier poterie par classe et par période et fait avec mme Lercier un travail particulier autour des marionnettes,

A venir :

Classe découverte : à Lamoura du 4 au 6 avril dans le Jura, le dossier a été envoyé à l'in, nous attendons le feu vert, mais une réunion sera organisée 1^{er} mars, après les vacances d'hiver pour expliquer aux parents les modalités et activités.

Cross 19/03, matin athlétisme : 30/04, toute la journée, annulée en cas de pluie.

22 mars : photos de classe

Gendarmerie cm2 : piste routière comme chaque année 26/03, matin.

Pour les cm1 et cm2 : orientation dans Beaune et à la montagne de Beaune, 6/04 et 26/04.

Pour les CM2 :intégration collège le 5 avril toute la journée.

Intervention porter secours : monsieur Nicolas va me proposer des dates pour toutes les classes puissent bénéficier d'une intervention et donc d'une remise à niveau.

Initiation au foot : comme l'année dernière, les enfants de ce2 cm1 et cm2 auront un cycle foot avec 4 séances faites par un animateur spécialisé et 4 faites par les maîtres et maîtresse des classes, cela commence le 25 avril avec une rencontre comme l'année dernière, la date n'est pas encore fixée.

Le 9 mai : organisation d'une matinée entraide et jeux : le principe : les classes sont brassées pour obtenir un mélange du cp au cm2 et les enfant évolueront dans différents ateliers : jeux de société, bricolage, sport...

Fête des écoles : le 22 juin.

❖ Demandes de travaux

Maternelle :

Nous remercions le personnel du service technique pour les différents petits travaux faits tout au long de l'année.

La liste de ces petits travaux est régulièrement envoyée afin que l'école maternelle soit bien entretenue et respecte ainsi des mesures d'hygiène, de sécurité mais également de confort pour les élèves et le personnel.

Malgré cela, nous signalons que des problèmes de fuite continuent, notamment en salle de motricité où le plafond se dégrade et tombe en morceaux à un endroit.

De même, nous informons qu'il fait très froid dans la salle de motricité et parfois dans les classes. Les enseignantes ne peuvent pas augmenter la température car les thermostats ont été bloqués par la personne qui s'occupe du chauffage.

Les demandes de plus gros travaux ont déjà été faites auprès de la mairie qui doit faire des devis.

Élémentaire :

Maxime Lamaud, ainsi que mrs Benoit, et Bernard, mmes Bouchet et Vaine ont fait le tour de l'école le 19 décembre pour faire un point sur les travaux envisagés. Certains comme un aménagement différent de la salle des maîtres(meuble, étagère) ou débarrasser le grenier et la cave du bâtiment du bas pourront être réalisés cette année par contre, le montage d'armoires dans la salle d'évolution et dans la salle informatique ainsi que la peinture, les ordinateurs obsolètes à remplacer, des rideaux dans la salle d'arts visuels et dans la salle de mr Deschizeaux à poser, seront faits un peu plus tard car nécessitent un budget plus conséquent, il y a également les gros travaux : les toilettes qui vont être faites à partir du mois d'avril dans l'ancienne salle de musculation.

L'équipe remercie également la mairie et le personnel communal qui intervient toujours très rapidement et efficacement.

❖ Questions diverses

Maternelle :

Le calendrier donné par le Ministère de l'Éducation Nationale et distribué en début d'année précise bien que « les classes vaqueront le vendredi 31 mai 2019 » et non 2018. Il n'y aura donc aucun pont cette année.

Élémentaire :

Les questions posées ont été traitées : rythmes, toilettes et pont de cette année.

Fin du conseil à 20h30

Prochain conseil d'école : le 12/06/2018.